CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 2 NOVEMBRE 2020

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 2 novembre 2020, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 10.

Sont présents, les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette et Bernard Duffy.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Est également présent, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 19 h 10.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

2020-11-357 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 10.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-358 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

<u>Ordre du jour</u>

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Convention collective des pompiers
4- Entente de règlement et signature sur les griefs suite à la Médiation **(Reporté)**
5- Offre de services professionnels – Services comptables Michaud
6- Travaux terrain de balle au Parc des Loisirs de Gracefield
7- Directeur de l'urbanisme - Suivi
8- Location gratuite du Centre récréatif et communautaire, les 14 et 15 novembre 2020 – Vaccin contre la grippe

9- Logement santé (au besoin) **(Reporté)**
10- Engagement de dépenses – Voirie
11- Engagement d'un conciliateur arbitre
12- Période de questions
13- Levée de la séance extraordinaire

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-359 CONVENTION COLLECTIVE DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la convention collective – Entente de Principe entre la Ville de Gracefield et le Syndicat du Service des incendies de la Ville de Gracefield – CSN, ci-après-nommé le Syndicat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

Que le conseil municipal de la Ville de Gracefield, adopte la Convention Collective – Entente de Principe, entre le Syndicat du service des incendies la Ville de Gracefield – CSN et la Ville de Gracefield.

D'autoriser le maire, Monsieur Réal Rochon, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le Directeur du Service incendie, Monsieur Michael Gainsford à signer la présente Convention collective – Entente de principe.

Que cette présente Convention collective – Entente de principe soit effective rétroactivement en date du 30 mai 2019 et d'autoriser tout paiement relié à cette rétroactivité.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

ENTENTE DE RÈGLEMENT ET SIGNATURE SUR LES GRIEFS SUITE À LA MÉDIATION

Reporté

2020-11-360 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SERVICES COMPTABLES MICHAUD

CONSIDÉRANT QUE l'employé 13-0001 est présentement en congé de maladie ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue des Services comptables Michaud, pour une aide pour la Trésorerie et le support pour le processus budgétaire 2021, pour la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition reçue est estimée à environ 25 à 30 heures semaines au taux horaire de 65.00$ l'heure plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'accepter l'offre des Services comptables Michaud, pour aide à la Trésorerie et le support pour le processus budgétaire 2021 à raison de 25 à 30 heures semaine au taux horaire de 65.00 $ plus les taxes applicables ;

Que cette offre est pour une durée indéterminée jusqu'à ce que l'employé 13-0001 soit de retour au travail.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tous les documents pertinents à la Trésorerie de la Ville de Gracefield et pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-361 TRAVAUX TERRAIN DE BALLE AU PARC DES LOISIRS DE GRACEFIELD

CONSIDÉRANT la confirmation reçue de Madame Isabelle Charest, Ministre déléguée à l'Éducation et Ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi, qu'elle a procédé à l'analyse du projet de réparation des lumières et du terrain de balle molle, déposé dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ;

CONSIDÉRANT QU'une somme maximale de 33 475.37 $ est accordée pour soutenir le financement de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention sera versée conformément aux modalités prévues à la convention d'aide financière qui sera conclue avec le Ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT la demande prix effectuée pour la réalisation des travaux de réparation des lumières au terrain de balle molle au Parc des Loisirs de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'octroyer le contrat à l'entreprise R. Alie Électriques (9143-5503 Québec inc.), pour la réparation des lumières au terrain de balle molle du Parc des Loisirs de Gracefield, pour un montant de 26 000.00 $ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre datée du 27 janvier 2020.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tous les documents relatifs à la subvention qui sera versée conformément aux modalités prévues à la convention d'aide qui sera conclue entre la Ville de Gracefield et le Ministère de l'Éducation.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Un temps d'arrêt est demandé à 19h20 et repris à 19h40 pour la discussion du Directeur de l'urbanisme.

2020-11-362 DIRECTEUR DE L'URBANISME - SUIVI

CONSIDÉRANT la résolution 2020-10-345 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

De modifier le contrat du Directeur de l'Urbanisme de la manière suivante :

De maintenir le nombre d'heures à 35 heures semaine ou de baisser le salaire au prorata, si 32 heures.

D'augmenter l'allocation de loyer à 785 $ par mois.

Une rencontre sera organisée avec le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour la signature de ce présent contrat.

Que Monsieur Jean-Pierre Valiquette soit nommé, comme personne désignée conformément à l'article 120 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* chargé de l'application du règlement de contrôle intérimaire no. 2009-206 sur le territoire de la Ville de Gracefield.

Que soit conféré à Monsieur Jean-Pierre Valiquette les pouvoirs de visite et d'inspection prévus aux règlements d'urbanisme.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-363 LOCATION GRATUITE DU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE, LES 14 ET 15 NOVMEBRE 2020 – VACCIN CONTRE LA GRIPPE

CONSIDÉRANT la demande présentée par le conseiller Claude Gauthier, président représentant de la Clinique Santé Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à utiliser le Centre récréatif et communautaire de Gracefield à titre gratuit, par les médecins de la Clinique Santé Haute-Gatineau, pour le vaccin contre la grippe, les 14 et 15 novembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer une entente avec le médecin responsable pour la

location gratuite du Centre récréatif et communautaire de Gracefield pour le vaccin contre la grippe.

Que la Ville de Gracefield assumera le nettoyage complet du Centre récréatif et communautaire de Gracefield à la fin de chaque journée.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Katy Barbe, Hugo Guénette et Bernard Duffy votent pour la présente résolution et le conseiller Mathieu Caron vote contre la présente résolution.

Adoptée à la majorité

LOGEMENT SANTÉ (AU BESOIN)

Reporté

2020-11-364 ENGAGEMENT DE DÉPENSES – VOIRIE

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés par le Directeur des Travaux publics, Monsieur Jocelyn Nault, pour la saison hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que les engagements de dépenses ci-bas mentionnés d'un montant de 12 993.98 $, plus les taxes applicables soient autorisés **:**

20	pneus camion hiver	11-16-17-18	Pneus Lavoie	260.00 $	5 200.00 $
1	exhaust gas rec	1	Brandt	887.98 $	887.98 $
30	tonnes pierres de riz		Const.. Michel Lacroix	23.00 $	690.00 $
1	blocs ciment rampe Northfield		Béton Brunet	6 216.00 $	6 216.00 $

Que le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-365 ENGAGEMENT D'UN CONCILIATEUR - ARBITRE

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Monsieur Yves Lamarche, président de RécréEnviro pour un conciliateur-arbitre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De retenir les services de Monsieur Yves Lamarche, président de RécréEnviro pour un conciliateur arbitre au montant de 45.00 $ l'heure plus les frais de déplacements au coût de .50 cents le kilomètre.

De le mandater officiellement à titre de conciliateur arbitre avec tous les pouvoirs prévus dans la loi.

Que le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-11-366 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le maire et résolu :

De lever la séance extraordinaire, il est 19 h 50.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le Maire	Le Directeur général et greffier
_____	_____
Réal Rochon	Sylvain Hubert

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Réal Rochon, a approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le Directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

_____
Réal Rochon
Maire